

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

10 septembre 2026 M. HUET Guénhaël, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, *Adjoints* ;

Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 13

Représentés : Mme JEGO Anne-Marie par M. CAGNARD Hervé
M. HUET Pascal par M. HUET Guénhaël
Mme HERVE Nadia par Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise
M JEANNOT Mathieu par M. BEGKOYIAN Pierre
Mme LE COTILLEC Clémence par Mme CAREL Nicole

Votants : 18 Absents : M. BERTRAND Romain

Secrétaire de séance : Mme CAREL Nicole

n° 2026-7-6 : Modification n°1/2026 des effectifs

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Guénhaël HUET.

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU les budgets de la Commune et du Camping Municipal 2026 ;
Considérant les avancements/promotions ;

Monsieur Yann PASCO s'interroge sur la suppression des postes, il lui est répondu que cela sera fait lors d'un prochain conseil.

Après avis de la Commission Finances-Personnel réunie le 14 septembre 2026 ;

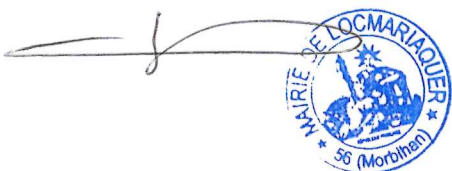
Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

MODIFIE le tableau des effectifs de la Commune et du Camping comme suit :

- **CREATION** à compter :
 - du 1^{er} octobre 2026 d'un poste d'Attaché à temps complet.
 - du 1^{er} octobre 2026 d'un poste de Technicien à temps complet.
 - du 1^{er} octobre 2026 d'un poste d'Adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet.

La secrétaire de séance
Nicole CAREL



Le Maire,
Hervé CAGNARD

